



Agression sexuelle, combien de dommages et intérêts ?

Par **space_dementias**, le **21/03/2010** à **22:16**

Bonjour à tous,

Je m'appelle Aurélie F., j'ai 20 ans et j'ai été victime d'une agression sexuelle le 14 janvier 2010 à Arras.

Je marchais dans un parc lorsqu'un homme m'a attrapé au niveau des seins, j'ai hurlé, et il s'est enfui.

J'ai porté plainte auprès de la police, qui l'a retrouvé car après moi, il a continué d'agresser des jeunes filles dont l'une a permis de l'arrêter.

Il avait une trentaine d'agressions à son actif depuis environ un an et a été déclaré pénalement responsable par un expert mandaté par la police.

Je suis convoquée à l'audience jeudi 25 mars, dans quelques jours donc, où j'y retrouverai deux autres victimes.

Je compte me constituer partie civile et demander des dommages et intérêts pour le préjudice psychologique et moral qu'il m'a causé, mais j'ignore le montant que je suis en droit de demander.

J'ai besoin d'informations et je compte vraiment sur vous pour m'aider. J'espère que vous pourrez prendre quelques minutes pour me répondre.

D'avance, un grand merci.

Aurélie